

Le professorat de « soins palliatifs » est attribué à l'université de Berne

Au printemps 2014, l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) et Helsana ont mis au concours un professorat de « soins palliatifs », doté de 3 millions de francs; deux candidatures ont été enregistrées. Après un examen minutieux des deux dossiers par le comité de direction de l'ASSM, la faculté de médecine de l'université de Berne a remporté le professorat.

Bâle/Zurich, le 2 octobre 2014. En 2008, la Confédération et les cantons avaient décidé d'encourager les soins palliatifs en Suisse. La « Stratégie nationale en matière de soins palliatifs » a formulé des objectifs concrets à ce sujet et défini cinq projets partiels. Tandis que des progrès ont pu être rapidement constatés dans quatre d'entre eux, le projet partiel « recherche » n'a évolué que dans une moindre mesure. Face à ce contexte, l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) s'est attachée à la promotion ciblée de la recherche en soins palliatifs. En collaboration avec la Fondation Stanley Thomas Johnson et la Fondation Gottfried et Julia Bangerter-Rhyner, elle a lancé un programme de soutien qui met à la disposition de projets de recherche 1 million de francs par an pendant une période de quatre ans.

Parallèlement, l'ASSM a mis au concours une chaire en soins palliatifs, dotée de 3 millions de francs. La majeure partie de ces fonds provient des réserves libres du groupe Helsana qui, par cet engagement, souhaite soutenir l'importance croissante des soins palliatifs dans la recherche et l'enseignement, d'une manière adéquate. Toutes les universités suisses avec une faculté de médecine ont été invitées à poser leur candidature. Mi-août, deux candidatures ont été enregistrées. La faculté de médecine de Lausanne qui dispose déjà d'une chaire en soins palliatifs a renoncé à une candidature.

Lors de sa séance du 2 septembre 2014, le comité de direction de l'ASSM a examiné minutieusement les deux dossiers et décidé à l'unanimité d'attribuer le professorat assistant Tenure Track en « soins palliatifs » à l'université de Berne; la décision a été prise avec l'abstention ou en l'absence des membres ayant un quelconque lien avec l'un des dossiers.

Le programme de soutien et la chaire en soins palliatifs ont pour objectif

- développer durablement, à moyen ou à long terme, les compétences et les infrastructures dans le domaine de la recherche en soins palliatifs en Suisse;
- promouvoir l'ancrage de la discipline « soins palliatifs » dans la clinique, l'enseignement et la recherche dans les facultés de médecine suisse;
- encourager la relève clinique scientifique dans ce domaine;
- donner à ce domaine une impulsion décisive - également sur le plan personnel - qui lui permette, à l'avenir, de rester dans la compétition internationale.

A l'attention des médias: Dr Hermann Amstad du secrétariat général de l'ASSM, tél.: 061 269 90 30, e-mail: h.amstad@samw.ch, ou le service de presse de Helsana, tél. 043 340 12 12, e-mail: media.relations@helsana.ch se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions.